



CLIMAT ET ÉNERGIE

BILAN CARBONE® TERRITOIRE

n°3

PORTÉE OPÉRATIONNELLE

L'outil Bilan Carbone® Territoire, dédié aux collectivités et aux entreprises, constitue un outil de diagnostic et d'aide à la décision qui permet la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'échelle d'un territoire. Il s'inscrit dans une démarche méthodologique plus large.

Échelles de territoire concernées

Cet outil peut être utilisé à l'échelle d'un territoire urbain ou rural (communauté d'agglomération, communauté de communes, département, etc.). Les données d'entrée peuvent être issues de données locales ou plus larges selon l'échelle de territoire étudiée et la disponibilité des informations. La précision de l'outil dépend fortement de la pertinence de ces données.

Cet outil, initialement conçu et diffusé par l'ADEME, est désormais la propriété exclusive d'une association privée, l'Association Bilan

Carbone². Il est à ce titre en concurrence avec tous les autres outils proposés par les bureaux d'études pour répondre au bilan gaz à effet de serre demandé par les lois Grenelle 1 et 2.

Type de projet

L'outil est utilisé pour réaliser le bilan carbone d'un territoire lors d'exercices tels que les Plans Climat Énergie Territoriaux (PCET). Il est typiquement utilisé lors de la phase de diagnostic.

DESCRIPTION

Bilan Carbone® Territoire sert à la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre générées par 10 grands domaines d'activités du territoire : industries de l'énergie, procédés industriels, tertiaire, résidentiel, agriculture et pêche, fret, transport de personnes, constructions et voiries, fin de vie des déchets, fabrication des futurs déchets.

Les données sont à collecter au travers de documents locaux ou de documents stratégiques à une échelle plus haute :

- registre français des émissions de polluants ;
- étude régionale sur les consommations d'énergie et les émissions de GES ;
- données de trafic sur réseaux (DDE, VNF, SNCF) ;
- parc éolien (DDE, Conseil Général) ;
- recensement agricole Agreste, Chambre d'Agriculture : surfaces cultivées, cheptel, etc.

PRÉCISIONS

Accessibilité

Le coût d'une licence d'utilisation varie de 80 à 900€ selon le type de structure (entreprise, collectivité, etc.) et sa taille. L'utilisation de l'outil est accessible à un public informé des problématiques énergétiques et climatiques. Une formation de 5 jours dispensée par l'Institut Français du Carbone est nécessaire pour l'utilisation de Bilan carbone® Territoire. La prestation nécessite un temps d'intervention lourd de l'ordre de 30 jours sur une durée souvent supérieure à 6 mois.

Cibles utilisateurs

Les collectivités territoriales ou bureaux d'études chargés de projets territoriaux sont visés par l'utilisation de cet outil. Il permet d'évaluer l'impact de chaque secteur couvrant le territoire en termes d'émissions de GES et d'identifier les leviers d'action potentiels (élaboration du plan d'actions d'un PCET par exemple).

Exemples d'application

L'outil Bilan Carbone® Territoire a été mis en œuvre plusieurs centaines de fois pour des collectivités notamment pour des PCET. Exemple : PCET du Pays Barrois.

OUTILS ET MÉTHODES APPARENTÉS

De nombreux outils existent pour réaliser des bilans de GES à l'échelle d'un territoire. Des outils tels que NECATER ou EQUITEE permettent également de réaliser le même type d'études. L'outil est accompagné

d'une démarche méthodologique permettant de suivre le projet sur l'intégralité de sa mise en œuvre, de son diagnostic à son évaluation.